

École primaire Vincent Van Gogh  
Rue des écoles  
54760 LEYR  
09 63 02 15 33  
[0540636@ac-nancy-metz.fr](mailto:0540636@ac-nancy-metz.fr)

## Procès-verbal du Conseil d'École du mardi 19 novembre 2024

### **Composition du Conseil d'École :**

#### **Présents :**

#### **Enseignants :**

- Delphine LORRAIN : PS/MS
- Cécile PHILIPPOT : GS/CP
- Mélanie WARNIMONT : CE1/CE2
- Cécile ODDOU : CM1/CM2 les mardis
- Rachel FRANCOIS : CM1/CM2/Direction

#### **Représentants des parents :**

- Vanessa HAGELBERGER, déléguée
- Isabelle GUILLAUME, déléguée
- Nicolas GRZEJSZCZAK, suppléant
- Virginie GRZEJSZCZAK, suppléante

#### **Maire :**

- Jean-Marc IEMETTI : Maire de Leyr

#### **Inspection de l'Éducation nationale :**

- Eva RABIN : Conseillère pédagogique

#### **Absents - "excusés" :**

- Julie MARIUCCI, déléguée
- Lorraine HENRY, déléguée
- Marlène BOUTLEY, suppléante
- Estelle BOUTLEY, suppléante
- Isabelle BRITO : Deuxième adjointe à la mairie
- Patricia SCHNEIDER, DDEN

## Compte-rendu du Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre Mardi 19 novembre 2024

Début de séance à 18 heures

### 1. Présentation et installation du 1er conseil d'école.

### 2. Bilan des élections des parents d'élèves.

La liste électorale compte 134 inscrits. 67 parents d'élèves ont voté ; il n'y avait qu'une seule liste constituée de 8 candidats (Vanessa HAGELBERGER, Isabelle GUILLAUME, Julie MARIUCCI, Lorraine HENRY, Marlène BOUTLEY, Estelle BOUTLEY, Nicolas GRZEJSZCZAK et Virginie GRZEJSZCZAK) pour 4 classes. 7 bulletins sont blancs ou nuls. Sans surprise donc, les candidats élus sont les quatre premiers de la liste et les quatre autres sont suppléants.

### 3. Points sur les effectifs : constatés et prévisionnels.

Répartition des élèves par classe :

Enseignantes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Totaux
Madame Lorrain	11	10							21
Madame Philippot			15	10					25
Madame Warnimont			(16 à partir du 5 janvier)		14	6			20
Madame François							17	10	27
							(18 à partir du 5 janvier)		..... = 93 (95 à partir du 5 janvier)

Perspective rentrée 2024 :

Commune	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Leyr	4	11	10	16	10	14	6	18	89

### 4. Présentation et vote du règlement intérieur.

#### ARTICLE 1 : HORAIRES

Les horaires sont modifiés.

#### ARTICLE 2 : ACCUEIL ET SORTIE DES ÉLÈVES

« Les élèves de maternelles sont accueillis par un membre du personnel périscolaire ou une enseignante. »

« Les élèves de la classe de CE1-CE2 sont accueillis dans leur classe ; ceux de CM1-CM2 sont accueillis dans la cour. » devient « Les élèves de la classe de CE1-CE2 et de CM1-CM2 sont accueillis dans leur classe ou dans la cour. »

« dans le cahier de liaison » est remplacé par « carnet de liaison dans l'application ONE »

« Il est interdit de sortir après l'entrée de l'école à 8h30 ou 13h35. »

#### ARTICLE 10- « les cahiers de liaison » devient « les carnets de liaison (application ONE) »

Tous les membres présents ont voté en faveur des changements apportés au règlement intérieur.

### 5. Présentation du projet d'école.

Le projet d'école 2024/2025 est un avenant au projet d'école 2023/2024. Il est divisé en quatre axes.

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

## **6. Présentation des projets de classe.**

Piscine :

- PS-MS : du 12/12 au 20/03 les jeudis de 9h15 à 9h55. Départ du car à 8h30

Une nouvelle personne est agréée : Ludivine Poirot.

- GS-CP : du 5 décembre au 20 décembre de 10h à 10h40. Départ du car à 9h15 , retour à 11h10

- CE1-CE2 et CM1-CM2 : du 6 janvier au 23 janvier de 9h15 à 9h55. Départ à 8h40

C'est la commune qui finance les transports (144,51€ par jour) et les entrées à la piscine (4,90€ par enfant et par séance) pour tous les élèves de PS à CM2.

Des parents accompagnateurs seront demandés dans toutes les classes avant le cycle de piscine par le biais du carnet de liaison de l'application ONE.

PS au CM2 : Les élèves verront passer le Saint-Nicolas.

Un spectacle sera offert en janvier par la mairie à l'occasion de la Saint-Nicolas aux élèves de l'école.

PS à CE2 : ADAGE

Un projet a été rédigé avec une danseuse chorégraphe. Nous en attendons la validation.

Une demande de participation financière a été donnée à la mairie.

CE1-CE2 :

- cartes postales

- 11 novembre : Amener les élèves à réfléchir à la qualité de leurs interactions et aux conséquences de leur comportement, s'impliquer dans des activités de devoir de mémoire. Environ quarante élèves de l'école avec deux enseignantes étaient présents. Des collégiens y ont aussi assisté.

CM1-CM2 :

- CPIE : deux animations sur le cycle de l'eau : Vendredi 6 décembre et lundi 16 décembre

- Kamishibai plurilingue : Ce concours organisé par le CASNAV dans l'académie est un moyen ludique de raconter des histoires et favoriser la lecture, l'écriture, l'expression orale et artistique, ainsi que de s'ouvrir à des langues et cultures différentes. Les élèves créent une histoire et l'illustrent sur le thème « Fiche-moi la paix ».

- Classe de découverte : du mardi 10 au vendredi 13 juin au Gîte du Foyer Saint martin à Xonrupt-Longemer 1740€ (consommation d'électricité et eau à ajouter), demande de devis en cours pour le transport avec une pause à la confiserie des Hautes-Vosges à Plainfaing au retour. La restauration sera préparée par les enfants avec des adultes. Une réunion avec les parents sera proposée en janvier.

## **7. Présentation des exercices de sécurité.**

Des exercices de sécurité incendie et évacuation attentat ont été réalisés en septembre et octobre.

Un exercice confinement est programmé à la fin de cette semaine.

Nous précisons que des portes ne peuvent pas être fermées à clé en maternelle et CE1-CE2. Une demande de travaux a été faite sur la plateforme OPEN GST

## **8. Volet financier.**

Bénéfices : coopérative scolaire (1205€), photographe (753€), chocolats et fleurs (384€)

Kermesse de fin d'année : Suite à la météo défavorable, les recettes ne sont malheureusement pas aussi importantes que nous aurions pu l'espérer. Dépenses pour les boissons : 263,50€. Recette de vente : 214€. Le stock de boissons est important et il pourra être utilisé pour une autre manifestation.

Dépenses pédagogiques : 1938,50€

OCCE : 250,08€

Soldes 2023-2024 : 3493,58

Dépenses du 01/09 au 15/11/2024 : pédagogiques : 128,18€ : OCCE : 257,82€

Recettes coopérative scolaire : 1100€

Solde au 15/11/2024 : 4207,18€

Changement de mandataire : Mélanie Warnimont s'occupe des comptes depuis le 15/11/2024.

Le budget mairie pour l'année 2025 sera présenté début janvier et sera communiqué ultérieurement.

## **9. Demandes de travaux.**

Fiches PS-MS et GS-CP

- CE1-CE2 : la porte du couloir ne ferme pas à clé et l'issue de secours n'est pas isolée du tout.
- Désimperméabilisation de la cour de maternelle : Dans le cadre du Contrat de Territoire Eau & Climat dans lequel la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné s'est engagée aux côtés du Syndicat Mixte des Eaux de Seille et Moselle et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, la collectivité s'est investie sur de nombreuses actions relatives aux thématiques de l'eau et de la biodiversité. Parmi ces projets, figure la désimperméabilisation de la cour d'école primaire de Leyr. Un budget sera indiqué à trois entreprises qui proposeront un projet en fonction de nos contraintes et envies.

## **10. Questions des parents**

Les parents d'élèves souhaitent mener différentes actions :

- une vente de chocolats de Noël « Initiatives » en cours
- une vente de fromage est envisagée ( BILLOTTE Gaël) en février pour une réception de la commande en mars.

Une fête de fin d'année au mois de juin est prévue mais la date n'est pas encore fixée.

## **11. Informations**

La secrétaire de mairie (Mme Barbier) sera en retraite 13 décembre. Une nouvelle secrétaire (Mme LUCIA) sera en poste à partir du 2 décembre.

Les ATSEM de maternelle ont demandé à la mairie l'achat d'une table à langer pour améliorer leurs conditions de travail.

## **12. Date du prochain conseil d'école**

Jeudi 27 mars 2025 à 18h.

La séance est levée à 20h28

Secrétaire de séance : Mme Warnimont, enseignante de la classe de CE1-CE2.